

Commentaire de texte sur Voltaire

Par **Lea77**, le **15/03/2021** à **13:22**

Bonjour à tous,

Pourriez-vous m'aidez s'il vous plait pour ce commentaire de texte en histoire du droit, merci beaucoup :

Texte N°5 : Voltaire, Essai sur les mœurs et l'esprit des nations et sur les principaux faits de l'histoire depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII, 1756, Edition Paris, 1963. Extraits du Tome 1, chapitre LXV : « Du roi de France Philippe le Bel, et de Boniface VIII ».

« Philippe le Bel, qui voulait dépenser beaucoup d'argent, et qui en avait peu, prétendait que le clergé, comme l'ordre le plus riche de l'Etat, devait contribuer aux besoins de la France sans la permission de Rome. Le Pape voulait avoir l'argent d'une décime accordée sous le prétexte d'un secours pour la Terre Sainte, qui n'était plus secourable, et qui était sous le pouvoir d'un descendant de Gengis. Le roi prenait cet argent pour faire en Guyenne, la guerre qu'il eut contre le roi d'Angleterre Edouard. Ce fut le premier sujet de la querelle. L'entreprise d'un évêque de la ville de Pamiers aigrit ensuite les esprits. Cet homme avait cabalé contre le roi dans son pays, qui ressortait alors de la couronne, et le pape aussitôt le fit son légat à la cour de Philippe. Ce sujet, revêtu d'une dignité qui, selon la cour romaine, le rendait égal au roi lui même, vint à Paris braver son souverain et le menacer de mettre son royaume en interdit : un séculier qui se fût conduit ainsi aurait été puni de mort ; il fallut user de grandes précautions pour s'assurer de la personne de l'évêque, encore fallut-il le remettre entre les mains de son métropolitain, l'archevêque de Narbonne » (...)

Le roi plaida devant l'archevêque de Narbonne, contre l'évêque de Pamiers, par la bouche de son chancelier Pierre Flotte, à Senlis. Et ce chancelier alla lui-même à Rome rendre compte au pape du procès (...). Pierre Flotte... lui dit très expressément : « que le royaume de France était de ce monde et que celui du Pape n'en était pas ». Le Pape fut assez hardi pour s'en offenser : il écrit au roi un bref dans lequel on trouve ces paroles : « Sachez que vous nous êtes soumis dans le temporel comme dans le spirituel
10

» (...). Philippe répondit : « A Boniface, prétendu pape, peu ou point de salut ; que votre très grande fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne pour le temporel » (...)

Le pontife lança bulles sur bulles, qui toutes déclarent que le pape est le maître des royaumes, que si le roi de France ne lui obéit pas, il sera excommunié, et on royaume en interdit, c'est à dire qu'il ne sera plus permis de faire les exercices du christianisme, ni de baptiser les enfants, ni d'enterrer les morts » (...) On brûla sa bulle ; la France

s'éleva contre le Pape ...»

Par **LouisDD**, le **15/03/2021** à **19:14**

Salut

Sans travail préalable personne ne risque de vous aider.

Et en plus, 3 sujets différents avec aussi peu de travail de votre part ça nous met en rogne...

Je déplace au trou noir dans l'attente d'une mise en conformité sans quoi ce sera verrouillé.

A plus